Communauté de paroisses de la plaine d'Alsace du Nord

Sous le patronage de Notre - Dame de l'Espérance

Schleithal, Seebach, Niederseebach, Riedseltz, Ingolsheim,
Salmbach, Siegen, Trimbach, Kaidenbourg, Oberlauterbach et Croettwiller

BULLETIN PAROISSIAL – du 14 au 28 février 2021

Chers frères et sœurs,

Le 17 février nous entrerons dans les 40 jours du Carême, un temps béni, un temps de conversion pour se réconcilier sincèrement avec Dieu et changer de vie…

« Que Dieu notre Père vous montre sa miséricorde… Et moi, au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, je vous pardonne tous vos péchés », telles sont les paroles que le prêtre prononce au nom du Christ à celui qui vient se confesser.

Le Christ, médecin de l'âme et du corps a institué ce sacrement parce que la vie nouvelle qu'il nous a donnée par le Baptême peut être affaiblie et même perdue à cause du péché. C'est pourquoi le Christ, le soir de sa Résurrection, a voulu que l'Église continue son œuvre de guérison et de salut en disant à ses apôtres : *« Recevez l'Esprit Saint ; tout homme à qui vous remettrez ses péchés, ils lui seront remis »* (Jean 20, 22-23)

Beaucoup de fidèles ont le désir d'aller se confesser pour se « retrouver avec Dieu », bon nombre se demandent comment recevoir le sacrement de pénitence alors qu'ils ne peuvent pas sortir de chez eux en raison de la pandémie.
Pour le Pape François, le catéchisme est « très clair » à ce sujet : la confession individuelle demeure le seul mode ordinaire par lequel les fidèles se réconcilient avec Dieu et l'Église, « sauf si une impossibilité physique ou morale dispense d'une telle confession ». Ainsi, « si tu ne trouves pas de confesseur, il faut que tu t'adresses directement à Dieu **»,** a expliqué le pontife précisant la nécessité d'aller tout de même se confesser plus tard.
En lui disant ainsi la vérité, en lui demandant pardon, avec un « acte de contrition bien fait », la « grâce de Dieu » agira et « notre âme redeviendra blanche comme la neige ». Dieu est comme un Père qui guette le retour de son fils, sa tendresse doit pouvoir toucher les cœurs des catholiques et les guérir de toutes les « blessures de la vie ». « Le Seigneur est capable de transformer le cœur mais cela demande de faire le premier pas », a-t-il confié.

Mais notre orgueil trouve facilement des excuses pour ne pas aller se confesser : « Je préfère demander pardon à Dieu directement », « je n'ai pas besoin qu'on me fasse culpabiliser », « de toute façon, je dis toujours les mêmes choses : rien ne change », « Moi je vais dans la paroisse voisine où il y a une absolution collective, c'est plus simple » (alors que cela est permis en cas d'urgence seulement) … Qui n'a pas un jour pensé très fort une de ses phrases ?

Saint Don Bosco, un grand apôtre de la miséricorde, disait : « *La confession est un signe admirable de la miséricorde de Dieu envers les pécheurs. Si Dieu avait voulu pardonner nos péchés seulement par le baptême, combien de chrétiens se perdraient à coup sûr. Connaissant notre grande faiblesse, Dieu a voulu instituer un autre sacrement pour remettre nos péchés commis après le baptême. Ce sacrement, c'est la confession, le sacrement de la pénitence. Le confesseur est un père charitable, il n'a en vue que notre salut. C'est un médecin qui guérit toutes les plaies de l'âme* ».

Selon les Pères de l'Église, la confession est un baptême dans les larmes qui purifie et nous rétablit dans la grâce originelle du baptême. Alors chers amis, prenons notre courage à deux mains est allons voir nos prêtres pour y recevoir un cadeau précieux : le pardon de Dieu.

Acte de contrition
Mon Dieu, j'ai un très grand regret de vous avoir offensé
parce que vous êtes infiniment bon, infiniment aimable,
et que le péché vous déplaît.
Je prends la ferme résolution,
avec le secours de votre sainte grâce
de ne plus vous offenser et de faire pénitence.

Belle entrée dans le Carême,
Abbé Johan, curé.

LUNDI 15 FÉVRIER Riedseltz	*Férie du Temps Ordinaire* **ou** *Saint Claude La Colombière, Prêtre* 16h30, chapelet ; 17h, messe ++ pour un défunt
MARDI 16 FÉVRIER Schleithal Salmbach	*Férie du Temps Ordinaire* **– MARDI GRAS** 15h, prière pour les vocations 16h30, chapelet ; 17h, messe

FIN DU TEMPS ORDINAIRE ET DÉBUT DU TEMPS DU CARÊME

MERCREDI 17 FÉVRIER	***MERCREDI DES CENDRES*** *(Jour de jeûne et d'abstinence)*
SIEGEN	**9h, Messe** avec imposition des Cendres
SCHLEITHAL	**9h45, Célébration de la Parole** avec les enfants et imposition des Cendres
SALMBACH	**10h30, Messe** avec imposition des Cendres
RIEDSELTZ	**14h45, Célébration de la Parole** avec les jeunes et imposition des Cendres
SEEBACH	**16h30, Messe** avec imposition des Cendres
TRIMBACH	**16h30, Messe** avec imposition des Cendres
CONFESSIONS :	Présence d'un prêtre pour recevoir le Sacrement de la Réconciliation en ce début du Carême dans les églises suivantes : - 8h à 8h50 à Siegen - 10h30 à 11h30 à Schleithal - 15h30 à 16h15 à Riedseltz - 15h30 à 16h20 à Trimbach

JEUDI 18 FÉVRIER Siegen Seebach	*Jeudi après les Cendres (Sainte Bernadette Soubirous, Vierge)* 8h30, chapelet ; 9h, messe 16h30, chapelet ; 17h, messe
VENDREDI 19 FÉVRIER Oberlauterbach **Schleithal**	*Vendredi après les Cendres* 8h30, chapelet ; 9h, messe **16h, CHEMIN DE CROIX ;** 17h, messe * pour une intention particulière
SAMEDI 20 FÉVRIER Kaidenbourg	*Samedi après les Cendres* 8h15, chapelet ; 9h, messe en l'honneur de la Vierge-Marie

DIMANCHE 21 FÉVRIER	**1er Dimanche de Carême – Année B**	
SALMBACH	**9h, messe**	++ pour les âmes du purgatoire
SEEBACH	**9h, messe**	++ un défunt et sa famille
OBERLAUTERBACH	**10h30, messe**	++ pour des parents et les défunts de la famille
RIEDSELTZ	**10h30, messe**	
TRIMBACH	**10h30, messe**	++ Paulette BLANOIN ; Marcel et Nicole SAHORES
RIEDSELTZ	***17h, Vêpres Solennelles et Salut du Saint Sacrement*** *(fin de l'office à 17h40)*	

LUNDI 22 FÉVRIER Riedseltz	**LA CHAIRE DE SAINT PIERRE (Fête)** 16h30, chapelet ; 17h, messe
MARDI 23 FÉVRIER Schleithal Salmbach	*Férie du Temps de Carême (Saint Polycarpe, Évêque et Martyr)* 15h, prière pour les vocations 16h30, chapelet ; 17h, messe
MERCREDI 24 FÉVRIER Trimbach	*Férie du Temps de Carême* 17h30, chapelet ; 17h, messe
JEUDI 25 FÉVRIER Siegen **Seebach**	*Férie du Temps de Carême* 8h30, chapelet ; 9h, messe * à l'innocence de l'Enfant Jésus **16h, CHEMIN DE CROIX ;** 17h, messe
VENDREDI 26 FÉVRIER Oberlauterbach Schleithal	*Férie du Temps de Carême* 8h30, chapelet ; 9h, messe 16h30, chapelet ; 17h, messe ++ pour les défunts d'une famille
SAMEDI 27 FÉVRIER Kaidenbourg	*Férie du Temps de Carême* 8h15, chapelet ; 9h, messe en l'honneur de la Vierge-Marie **CONFESSIONS POSSIBLES après la messe entre 9h30 et 10h**

DIMANCHE 28 FÉVRIER		2ème Dimanche de Carême – Année B
OBERLAUTERBACH	**9h, messe**	
RIEDSELTZ	**9h, messe**	++ pour les familles KOLB-MOSTER
SALMBACH	**10h30, messe**	++ Christine STRASSER et famille
SCHLEITHAL	**10h30, messe**	++ Gérard BEAULIEU (1er service) et Lucie BEAULIEU (2ème anniv.) ++ Bernard SWITTAJ ; les parents et les beaux-parents et la famille ** pour les vivants et ++ les défunts de deux familles ; * en action de grâce + Anne-Rose WECKEL (de la part de ses collèges)
SIEGEN	**10h30, messe**	++ Joseph FOELLER et la famille
SALMBACH	***17h*, *Vêpres Solennelles et Salut du Saint Sacrement*** *(fin de l'office à 17h40)*	

SALMBACH : *Tous les jours, prière du chapelet* ***à 17h, sauf le mardi à 16h30.***

Si vous souhaitez que vos intentions figurent dans le prochain bulletin paroissial, merci de les faire parvenir avant le dimanche 21 février 2021.

Intention de Messe (pour les vivants et les morts, noces d'or, etc.) : **18 €**

Mariages ou funérailles : **150 €**

Perspectives pour le mois de mars

	Schleithal	Seebach	Riedseltz	Salmbach	Oberlauterbach	Siegen	Trimbach
7 mars 3ème Carême	D 10h30	D 10h30			D 9h	D 10h30	D 9h
14 mars 4ème Carême	D 9h	D 10h30	D 9h	D 10h30			D 10h30
21 mars 5ème Carême		D 9h	D 10h30	D 9h	D 10h30	D 10h30	
28 mars Rameaux	D 9h	D 10h**45**	D 9h	D 10h**45**	D 10h30	D 9h	D 10h**45**

N.B. : attention, les perspectives sont susceptibles de changer. Il est bon d'attendre le bulletin du mois pour vérifier si la perspective est maintenue ou non.

Communion des malades

COMMUNION DES MALADES et DES PERSONNES AGÉES

du lundi 1er mars au vendredi 5 mars

Lundi : Riedseltz ***(rue Principale, rue de la Chapelle, rue des Fleurs)***

Mardi : Riedseltz ***(rue de la Gare, route de Steinseltz)***, Ingolsheim et Siegen

Mercredi : Kaidenbourg, Oberlauterbach, Salmbach et Trimbach

Jeudi : Seebach ; ***Vendredi :*** Schleithal

Prière

L'intention du Pape François pour le mois de mars :

Le sacrement de la réconciliation : Prions pour vivre le sacrement de la réconciliation avec une profondeur renouvelée, afin de goûter l'infinie miséricorde de Dieu.

Pèlerinage paroissial

L'abbé Thomas vous propose un pèlerinage Marial à Notre-Dame de la Salette et Notre-Dame du Laus en passant par Ars et La Chartreuse du 10 juillet au 14 juillet 2021. Inscription avant le 18 mai.
Vous trouverez plus d'informations sur les affiches et les tracts d'inscriptions dans chacune des églises.

Conférence de Carême

Le Chanoine Jean-Georges Boeglin *(chanoine titulaire de la cathédrale de Strasbourg),* donnera une conférence de Carême sur le thème *« les trois ennemis de mon âme »* en l'église de Schleithal le dimanche 7 mars à 15h. Merci de réserver ce moment dans votre agenda.

Contacts

*** Curé :**
Abbé Johan-Mario BEGLIUOMINI
Presbytère de Schleithal
208 Place de la Mairie - 67160
03 88 94 32 04 ou 06 47 67 31 67
cure@paroisses-plainealsacenord.fr

*** Vicaire :**
Abbé Thomas SCHMITT
Presbytère de Salmbach
40 rue Principale - 67160
09 80 68 58 16
vicaire@paroisses-plainealsacenord.fr

*** Prêtre retraité :**
Abbé Louis WEIBEL
Presbytère de Seebach
1 rue des Eglises - 67160
03 88 53 18 58

*** Coopératrices de la pastorale :**

Mme Sophie LABIC
Coopératrice pour les enfants
06 88 00 49 26
enfants@paroisses-plainealsacenord.fr

Mme Monique VAILLANT
Coopératrice pour les jeunes
07 82 82 96 36
jeunes@paroisses-plainealsacenord.fr

*** Retrouvez-nous sur Internet**

www.paroisses-plainealsacenord.fr
www.facebook.com/CPPlaineAlsaceNord

Pour information

- Le lundi, jour de repos du curé Johan (en cas d'urgence, appelez sur le portable)
- Le mardi, jour de repos du vicaire Thomas

Permanences :

Les Jeudis de 10h à 12h et les Samedis de 10h à 11h30
Pas de permanence le mercredi 24 février
Le curé sera absent du lundi 22 février au mercredi 24 février inclus.
Veuillez contacter l'abbé Thomas en cas de funérailles ou en cas d'urgence.